



Association de Parkinsoniens du Morbihan (A.D.P.M.)

Association loi 1901, déclaration à la préfecture du Morbihan sous le N°3/05/747.

J.O. des 17/07/91 – 16/08/95 – 23/07/01 – N° Siret 800 935 363 00021

(Membre du Comité d'Entente et de Coordination des Associations de Parkinsoniens CECAP)

BULLETIN D'ADHESION 2024

(à joindre à votre chèque)

M/Mme ou Melle

NOM

PRENOM

(Rayer la mention inutile)

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Courriel

Date(s) de naissance

(les deux, si couple) Madame :

Monsieur :

► souhaite adhérer en tant que

(Cocher la case correspondante)

Malade

Conjoint

Ami(e)

Comme

Adhèrent €

33 € (dont 10 € pour CECAP)

Couple

50 € (dont 13 € pour CECAP)

Membre bienfaiteur

50 € et plus

► **Fait un don à l'Association de.....Euros**

► **M'abonne au journal « Le Parkinsonien Indépendant » 25 €**

(l'abonnement n'est pas compris dans le montant de l'adhésion)

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de **ADPM MORBIHAN**

Et de l'adresser avec cette feuille à

Madame Suzanne COLLIN

51 rue du Château d'eau

56540 LE CROISTY

► **Don pour la recherche sur la maladie de Parkinson, de€ à l'ordre de CECAP Recherche, et adressé à Madame COLLIN Suzanne.**

Les dons versés pour la recherche ouvrent droit à une réduction d'impôts sur présentation d'un reçu établi par nos soins

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT (LA) MALADIE

Age début de la maladie....

Profession exercée en période d'activité

Neurologue

Médecin traitant.....

Si, éventuellement, vous apparaissez sur une photo de groupe lors d'une de nos rencontres, acceptez-vous qu'elle soit publiée ? oui non

SIEGE SOCIAL et CORRESPONDANCE

Chez M. Madeleine CAMPREDON - 39 rue Fromentin - 56000 VANNES - Tel : 02.97.45.07.47- Site : parkinson56.fr